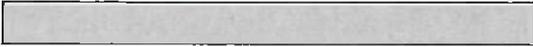




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES
DÉPARTEMENT DU NORD
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES
IMPÔTS FONCIERS DU NORD



Mairie de Bondues

19 MAI 2025

Arrivée Secrétariat

LT pour
suivi

Bleu
ND
pour info

**TOURNÉE GÉNÉRALE
DE CONSERVATION CADASTRALE**

Te 20/05

MAIRIE DE Bondues
MR LE MAIRE

16 place Abbé Bonpain

59910 BONDUES

LOMME, le 14/05/2025

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

Prénom/NOM : Dai DOGUIE Grade : Technicien géomètre

se rendra dans votre commune du 28/05/2025 au 15/12/2025, pour procéder aux opérations annuelles de la tournée générale de conservation cadastrale concourant à la mise à jour du plan cadastral ainsi qu'à la fiabilisation des bases d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties.

Vous trouverez sous ce pli une affiche destinée à aviser les contribuables et les propriétaires fonciers des dates des opérations. Je vous prie de la faire placarder aux lieux accoutumés.

Il vous est aussi possible de diffuser cette information via votre site.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le directeur régional des finances publiques

L'INSPECTEUR

L'Inspecteur
Eric BUTEL



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

DÉPARTEMENT

du NORD

COMMUNE

de BONDUES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du cadastre se rendra dans la commune de BONDUES pour effectuer la tournée générale de conservation cadastrale.

Du 28/05/2025 au 15/12/2025

Le géomètre du cadastre, M Dai DOGUIE, accompagné éventuellement de son aide, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 29/06/2022. Le géomètre est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par le directeur régional des finances publiques qu'il présentera à toute demande.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A LILLE , le 14/05/2025